

#### CENTRE HOSPITALIER NORD CARAIBE BP 24 – 97221 LE CARBET

Service des Ressources Humaines - Concours *Tél* : 0596 78 02 20 - Fax 0596 78 02 38

### ANNEXE FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENT

Concours réservé à certains paramédicaux de catégorie B de la fonction publique hospitalière Accès à certains corps paramédicaux de catégorie A de la fonction publique hospitalière

DOSS	IER N°	
	de Famille :	Nom d'usage ou d'époux/d'épouse :
Préno	m:	Date de naissance :
Comm	une et pays de naissance :	
Natio	nalité:	
Adres		
Code I	Postal :	Ville :
Télépi	hone (domicile ou mobile) :	
Courr	iel professionnel :	
Situat	tion professionnelle du candidat :	
	Infirmier de catégorie B souhaitant l'accatégorie A	ccès au corps des infirmiers en soins généraux de
		rie B souhaitant l'accès au corps des masseurs-
	Orthophonistes de catégorie B souhait catégorie A	ant l'accès au corps des orthophonistes de
	•	itant l'accès au corps des psychomotriciens de
	<u> </u>	tant l'accès au corps des ergothérapeutes de
		ouhaitant l'accès au corps des pédicures-

# Expériences professionnelles :

### - Fonctions actuelles

Période	LIEU D'EXERCICE DES MISSIONS (établissement et service)	Filière
Début : Si temps partiel, précisez la quotité :		
Catégorie / corps d'appartenance	Principales activités et/ou travaux réalisés	Principales compétences développées

## Fonctions antérieures notables :

PERIODE	LIEU D'EXERCICE DES MISSIONS	FILIERE D'ACTIVITE	PRINCIPALES ACTIVIES ET/OU TRAVAUX REALISES	PRINCIPALES COMPETENCES DEVELOPPEES
		N 41000		

Période	Durée	Organisme de formation	Domaine /spécialité	Thème de la formation (et intitulé du titre éventuellement obtenu)
Du : Au :				
Du: Au:				
Du : Au :				
Du : Au :				
éclaration sur e oussigné(e), e présenter d		s réservé :		souhaite
e oussigné(e), e présenter d e déclare sur - l'exactit	u concour l'honneur ude de to	s réservé :	nt dans le préser	nt dossier ;
e ussigné(e), e présenter de déclare sur - l'exactit - avoir pr a loi punit quid Constitue un r accompli par pensée qui a	l'honneur l'honneur l'ude de to is connais conque se faux tout quelque l pour obje équences	s réservé :	nt dans le préser int les fausses de clarations : la vérité, de nat crit ou tout auti et d'établir la pro	it dossier ; éclarations ci-dessous ; ture à causer un préjudice re support d'expression de euve d'un droit ou d'un fait
e ussigné(e), e présenter de déclare sur - l'exactit - avoir pr a loi punit quic Constitue un r accompli par pensée qui a vant des conse e faux et l'u amende. » (co	l'honneur ude de to is connaiss conque se faux tout quelque e pour obje équences sage de e odé pénal de ission de tater un	s réservé:  utes les informations figura  sance du règlement concerno  rend coupable de fausses dé  e altération frauduleuse de  moyen que ce soit, dans un é  et ou qui peut avoir pour effe  juridiques.  faux sont punis de trois a	nt dans le préser int les fausses de clarations : la vérité, de nat icrit ou tout auti et d'établir la pro ns d'emprisonner ministration pub noyen frauduleux ualité ou à acco	it dossier; éclarations ci-dessous; ture à causer un préjudice re support d'expression de euve d'un droit ou d'un fait ment et de 45 000 euros lique ou par un organisme que ce soit, un document rder une autorisation, est
e ussigné(e), e présenter a e déclare sur - l'exactit - avoir pr a loi punit quia Constitue un accompli par pensée qui a yant des cons e faux et l'u amende. » (co Le fait de sa nargé d'une m estiné à cons uni de deux au es services eu	l'honneur l'honneur l'honneur l'ude de to is connaiss conque se faux tout l'au lque le équences sage de la faire un la d'empri	s réservé:  utes les informations figural sance du règlement concerno rend coupable de fausses dé re altération frauduleuse de moyen que ce soit, dans un é rt ou qui peut avoir pour effe juridiques. faux sont punis de trois ai art. 441-6) élivrer indument par une ad service public par quelque n droit, une identité ou une q	nt dans le préser int les fausses de clarations : la vérité, de nat crit ou tout auti et d'établir la pro ministration pub noyen frauduleux ualité ou à acco 'amende. » (Code tion des concour	it dossier; éclarations ci-dessous; rure à causer un préjudice re support d'expression de euve d'un droit ou d'un fait ment et de 45 000 euros lique ou par un organisme que ce soit, un document rder une autorisation, est pénal art.441-6)